Azille Info 4

http://www.mairie-azille.com
contact@mairie-azille.com
04 68 91 40 08

Directeur de la publication
Le maire

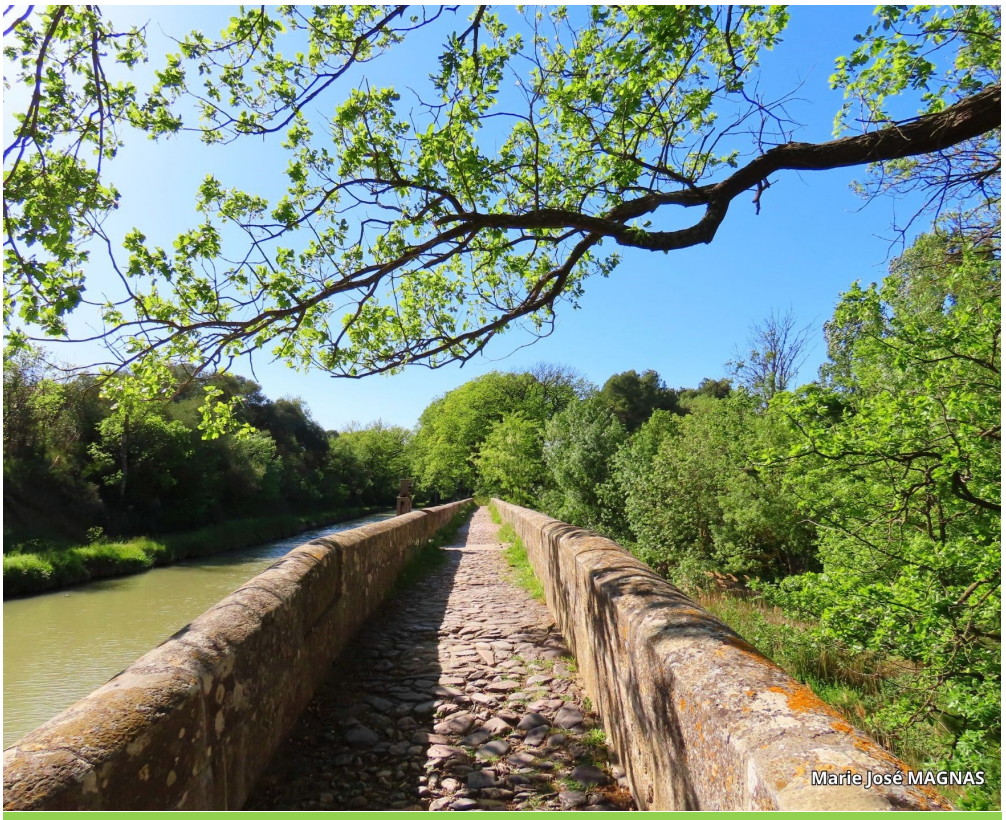

MAI 2025

Sommaire

CÔTÉ VILLAGE 2
Agenda
Portes Ouvertes du Monastère
Prévention routière - Remise des casques
Tra'zille

CÔTÉ MAIRIE 3
Permis De Louer
Délibérations du Conseil Municipal du 15/04/2025
Job d'été

A SAVOIR 4
Etat civil
Inscription école maternelle
Relevé des compteurs d'eau
Association Entraide

Édito

C'est avec une grande joie et une fierté que je suis certain de partager avec vous tous que je consacre aujourd'hui mon édito à l'édition 2025 du budget citoyen organisé par le Département de l'Aude. En effet, le conseil départemental a reproposé cet outil de démocratie participative et d'expression citoyenne et a ainsi permis à une association azilloise de prendre l'initiative.

Ce projet a donc été porté par l'association Azille Sports et Loisirs dont tous les membres se sont donnés à fond. De l'idée au projet, il y a un chemin parfois semé d'embuches. Azille Sports et Loisirs a su développer sa vision, la partager dans un 1er temps avec les élus et les responsables associatifs puis la mettre en forme sur le papier avant de communiquer tous azimuts.

C'est grâce à votre soutien et votre engagement qu'ASL fait partie des lauréats.

Votre mobilisation a porté ses fruits : l'essai va être transformé. Avec l'accompagnement du conseil départemental, l'aménagement du stade favorisera la création d'un espace vivant et dynamique qui permettra à Azille Sports et Loisirs d'étoffer son offre de pratique de l'athlétisme particulièrement en direction des plus jeunes tout en mettant à disposition de tout un chacun des équipements sportifs qui redonneront vie à notre stade qui, j'en suis sûr, redeviendra un lieu de rencontre et de convivialité.

Je me joins volontiers à Azille Sports et Loisirs et remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette belle aventure, des membres de notre équipe municipale aux bénévoles, en passant par les partenaires locaux. Votre enthousiasme et votre collaboration ont fait toute la différence.

Ensemble, nous avons démontré qu'avec solidarité et détermination, tout devient possible.

Ensemble, continuons à bâtir une commune où il fait bon vivre !

Le maire

Se rassembler est un début. Rester ensemble est un progrès. Travailler ensemble est un succès. — Henry Ford

Côté Village

Agenda

30/05 : Fête des voisins organisée par la MJC

6/06 : Vernissage de l'expo QUINTO, 18h30 salle des voûtes

7et 8/ 06 : « Azille en folie » organisée par l'Air du temps et la Pizzéria

15/06 : Vide-greniers de l'US Minervois

17/06 : Conseil municipal à 18h

21/06 : Cérémonie d'accueil des enfants nés en 2024, 11h salle des voûtes

21 06 : Fête de la musique organisée par la MJC

22/06 : Randonnée cycliste départementale organisée par le club cyclo

03/07 : Remise des calculettes aux enfants de CM2

Portes ouvertes au Monastère

Le samedi 5 juillet à partir de 14h30 : jeux-brocante-visite
18h Vêpres en grégorien
18h30 Apéritif
19h30 Repas
sur réservation obligatoire avant le 15 juin au 07 81 24 52 32 ou par mail : 5juilletazille@gmail.

Prévention routière—Remise des casques

Le lundi 19 mai, la classe de CP et de grande section de maternelle a reçu la visite des deux agents de la police pluri-communale dans le cadre de l'action de sensibilisation à la sécurité routière. Au programme : importance des règles de sécurité à respecter lors des déplacements à pied, à vélo ou à trottinette, rappel des points essentiels tels que le port du casque, le respect des feux de signalisation, et la vigilance en zones à forte circulation. Ces explications ont été suivies d'exercices pratiques.
La municipalité partie prenante de l'initiative a ensuite remis à chaque élève de CP un casque de vélo et un gilet jaune à chaque enfant de grande section, permettant d'être bien vu.

Tra'Zille

L'édition 2025 de Tra'Zille fut cette fois encore une réussite avec 314 inscrits sur les 4 courses.
Le temps a été de la partie, le ciel est en effet resté clément, permettant ainsi aux compétiteurs de courir dans de très bonnes conditions.
Les parcours de 11 et 22 kms avec respectivement 200 et 400 mètres de dénivelé ont été plébiscités à la fois pour leur technicité mais aussi pour leur beauté.
Une fois encore, cette manifestation a permis de mettre en valeur la complémentarité exemplaire entre associations locales et municipalité. Employés techniques de la commune, bénévoles au nombre de 50, membres d'Azille Sports et Loisirs, population : tous ont répondu présents pour faire de cet événement un bon moment de sport et de partage.

Côté Mairie

Permis De Louer

Une erreur de rédaction nous a amenés à donner une information incomplète sur le périmètre de mise en œuvre du Permis de Louer qui concerne bien tous les écarts à savoir : Vaissière, La Rèze, St Julien, Massiac, Floris, La Chouppe, les Fans, les Cascals, le moulin des Nonnes, Ste Marie , les Salices, Jouarres l'Etang et Jouarres le Vieux. Toute mise en location d'un bien dans les écarts et dans le vieux village doit donc faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable de louer auprès de la mairie

Délibérations du conseil municipal du 15 avril 2025

16-2025 : Actualisation des statuts de Carcassonne Agglo

Suite à l'évolution de la législation, les statuts de Carcassonne Agglo doivent être mis à jour.

Il s'agit notamment de basculer les compétences eau et assainissement, la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et la compétence relative à la gestion des eaux pluviales urbaines dans le champ obligatoire, supprimer la notion de compétence « optionnelle » mettre à jour plusieurs formulations devenues obsolètes, retirer le pilotage, le financement et la réalisation du programme de rénovation urbaine qui est terminé conclu avec l'ANRU, depuis 2020, intégrer des compétences facultatives élaboration et coordination du programme santé notamment au travers du CLS, et enfin d'inscrire la possibilité de créer une centrale d'achat. Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver la modification ainsi envisagée.

La délibération est adoptée à l'unanimité

17-2025 : Validation de l'attribution de compensation

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir valider l'attribution de compensation au titre de l'exercice 2025 pour un montant total de 200 094.44€. Pour rappel cette attribution de compensation est proposée par la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) dans le cadre de son rapport en date du 25 mars 2025 ;

La délibération est adoptée à l'unanimité.

18-2025 : Adoption de la motion relative à la réforme du CAS FACE

Créé en 1936 pour aider les collectivités, le CAS-FACÉ (Ex FACÉ) – Compte d'affectation Spécial Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale – est indispensable au maintien de la qualité de la distribution d'électricité dans le monde rural en favorisant la péréquation entre les milieux ruraux et urbains. Dans l'Aude c'est le SYADEN qui est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité. La loi de finances 2025 introduit une réforme des modalités de financement des aides à l'électrification rurale. La motion portée par le SYADEN et l'entente des syndicats d'énergie en région Territoire d'Energie d'Occitanie entend exposer les craintes quant la pérennité des ressources, la perspective que les fournisseurs d'électricité ne répercutent la charge sur les consommateurs et une complexification du schéma de financement. Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir adopter la motion et de l'autoriser à la porter auprès des instances de l'Etat et en particulier du Préfet de l'Aude.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

19-2025 : Adoption du budget 2025

L'examen du projet de budget 2025 a débuté par les recettes de fonctionnement : sur les cinq dernières années, on note que le chapitre 73 des impôts et taxes a progressé de plus de 240 000 €, à taux constants, et sans tenir compte de l'instauration de la taxe sur les logements vacants qui devrait rapporter plus de 16 000 €. Pendant la même période, les dotations de l'Etat sont restées égales, c'est à dire qu'elles ne suivent pas l'inflation. Les autres sont stables et estimées avec précaution. La section de fonctionnement bénéficie du report à nouveau de l'exercice 2024 pour 290 232.72 € et le total des recettes s'établit à 1 678 388.40 €.

La présentation se poursuit avec les dépenses de fonctionnement : depuis 2020, les charges à caractère général ont sensiblement baissé, grâce en partie au changement de contrat des copieurs. Cette année, la baisse des consommations et du coût de l'énergie (électricité et gaz) devrait permettre de nouvelles économies. Il apparait que ce sont les dépenses de personnel qui augmentent le plus vite depuis 2020 (embauche de personnel, absences d'agents, augmentation du point d'indice…) Pour 2025, il est tenu compte du coût supplémentaire du recensement et de l'augmentation du taux de cotisation retraite. Le total des dépenses de fonctionnement de 1 157 674.26 € fait un apparaitre un excédent de fonctionnement de 520 714.14 €, reporté à la section d'investissement. La section d'investissement prend en compte les différents projets en cours : Vidéoprotection, éclairage public, 1ere tranche de rénovation du foyer, pumptrack et premières dépenses concernant l'église, ainsi que les investissements courants. A noter que le projet de budget bénéficie de la baisse des remboursements d'emprunts de 54 240 € par rapport à 2024.

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 1 222 643.40 €. Le budget est voté par section, et est adopté à l'unanimité.

20-2025 : Lancement de la procédure d'appel d'offre pour le choix de l'architecte en charge de la maîtrise d'ouvrage / Restauration de l'église.

Il convient de lancer l'appel d'offre relatif à la maîtrise d'ouvrage de la restauration de l'église. Nous travaillons en concertation avec la DRAC qui a fourni à la commune le cahier des charges et avec Carcassonne Agglo qui va nous accompagner dans le cadre d'une procédure adaptée sur les aspects juridiques et de publicité. Le maire demande à l'assemblée de l'autoriser à lancer l procédure.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

21-2025 : Création d'un poste de rédacteur territorial

Le maire demande la création d'un poste de rédacteur territorial de façon à permettre à Christine Charpaud de prendre les fonctions de secrétaire générale de mairie.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Jobs d'été communaux

La commune recrute 8 jeunes âgés d'au moins 16 ans en CDD de 15 jours / 20h par semaine.

Les missions confiées seront des petits travaux de maintenance, de peinture, d'entretien d'espaces verts et de ménage.

Les candidatures doivent être adressées au maire par courrier avant le 15 juin 2025.

Bon à savoir

Etat civil

Décès :

Le 3 mars 2025 est décédé **Joseph LOPEZ** né le 22 septembre 1954 à Mirande.

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille

Le 16 avril 2025 est décédé **Marc GONZALEZ** né le 11 mai 1957 à Taza

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille

Le 18 avril 1025 est décédé **Georges DELESTRE** né le 22 septembre 1941 à Nice

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille

Le 24 avril est décédé **Paul BRAU** né le 8 mars 1928 à Azille

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille

Le 10 mai 2025 est décédé **Pierre MILHAU** né le 17 janvier 1934 à Azille

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille

Inscription à l'école maternelle

Les enfants nés en 2022 doivent être inscrits en petite section à l'école maternelle.
Pour pré-inscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie avec les documents suivants :

- Le livret de famille,
- Une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- Un justificatif de domicile.
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

Relevé des compteurs d'eau

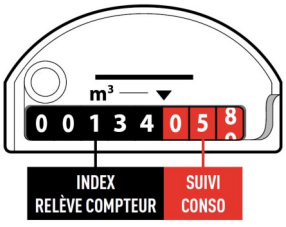

La campagne de relevé des compteurs d'eau a démarré et se poursuivra jusqu'à la mi-juin.

Association Entraide

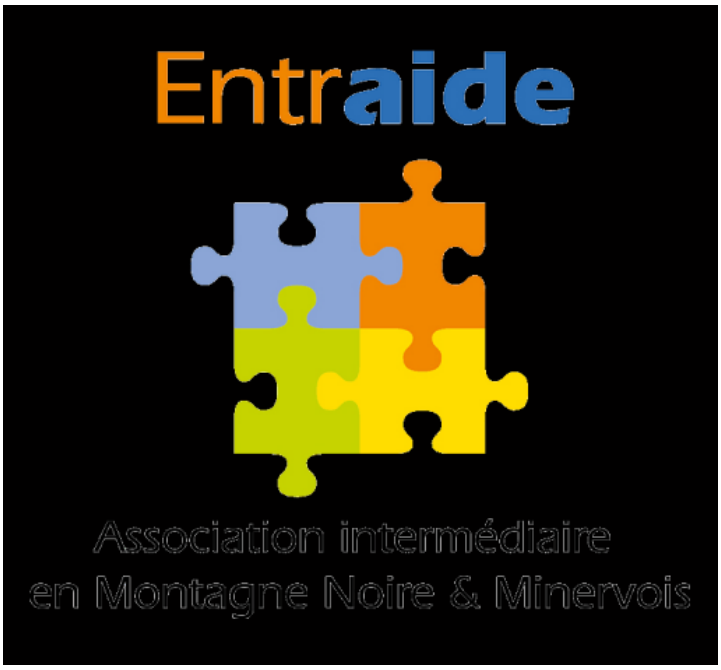

Cette association s'adresse aussi bien à des particuliers et associations qui ont besoin d'aide pour des travaux à domicile qu'à des commerçant, artisans qui ont besoin de main d'œuvre. Elle s'occupe de tout et met à disposition un salarié pour intervenir sur des travaux ménagers, repassage, préparation des repas, travaux de bricolage ou de jardinage, assistance administrative et informatique, garde d'enfants, soutien scolaire, et bien plus encore.

Garantie de légalité, Entraide se charge de toutes les déclarations, des démarches administratives. Les obligations d'employeur.

Garantie de simplicité, le recrutement du personnel est pris en charge par l'association.

Garantie de souplesse, il est possible de recruter sur un contrat à partir d'une heure de travail. 50% des sommes versées par les particuliers font l'objet d'un crédit d'impôt

Vous pouvez contactez Entraide, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures Tél : 04 68 26 63 38 - 06 69 25 81 95 - 06 59 75 23 03 ou via sa messagerie : aien-traide@orange.fr

Si vous recherchez un emploi, adressez-vous à l'association qui vous accompagnera et vous proposera des missions.